

**RESPECT – SANTÉ – NATURE**

Association naturiste du CHM de Montalivet

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024**

Vendredi 23 août 2024 au Home TV

**Procès-verbal****RESPECT – SANTÉ – NATURE****L'ordre du jour**

- Bienvenue – mot du président
- Rapport d'activités en 2023 et 2024
- Situation comptable
- Discussion et quitus pour les actions du CA
- Election/Ré-élection des membres du CA
- Vos questions/vos propositions/vos remarques
- S'informer et adhérer à RSN
- Pot de l'amitié

Présent.e.s : 14 Membres, plusieurs intéressé.e.s (voir liste)

**RAPPORT D'ACTIVITÉ****RESPECT – SANTÉ – NATURE****Echanges avec la SOCNAT (1)**

Suite à l'AG de la SOCNAT du 25 avril 2023, RSN a envoyé 2 courriers :

1/ Alain Calmé : (pas de réponse)

Interpellation sur deux points :

- un propriétaire résident devrait posséder une action à minima
- amélioration de la communication avec les associations

2/ Alain Calmé et Romain Lucas (réponse défavorable)

- le cahier des charges 2012 (courrier conjoint ADUN-MONTAMIS-RSN)

Le 2 août 2023, RSN a eu un entretien dans les bureaux du CHM avec le directeur du CHM Olivier Testard

- CDC des réunions direction CHM-associations
- autres points (voir diapos suivantes)

**RAPPORT D'ACTIVITÉ****RESPECT – SANTÉ – NATURE****Echanges avec la SOCNAT (2)**

- À partir d'octobre 2023 nouveau directeur du CHM : Thibault GESLIN
- le 1<sup>er</sup> novembre 2023 : lettre de présentation de RSN -> intérêt à participer aux réunions entre associations et la direction
- la direction n'organise pas de réunion du bilan de la saison 2023 (prévue dans le contrat de droit d'usage, Article 7)
- avril 2024 : échange par mail avec le directeur concernant la réunion d'information avec les associations d'avril : refus de RSN d'assister sous condition de signer le CdC abusivement décidé de manière unilatérale par la Socnat.
- refus du directeur de laisser assister RSN
- Les réunions organisées par la direction ne sont pas conformes aux dispositions du contrat de droit d'usage (Article 7) – elle se limitent à l'information sans aucun droit de codécision des associations

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**
**RESPECT – SANTÉ – NATURE**

**Combat pour les droits des usagers (1)**

- De nouveau notre plus grande activité de l'année.
- Les droits des propriétaires de bungalows et MH ne sont pas très clairs, le contrat de droit d'usage est rédigé de manière ambiguë.
- L'analyse du cabinet d'avocats Soffal conclue que les droits des consommateurs représentent la meilleure base juridique (Arr. 24 déc. 2014), ils donnent droit à par ex.:
  - ✓ de meilleurs décomptes sur les recettes et dépenses de la Socnat pour le CHM
  - ✓ de factures plus détaillées pour les redevances des propriétaires des bungalows et Mobil-Homes.
- L'analyse conclue que la Socnat agit abusivement par ex. en excluant les associations qui ne signent pas son CdC pour les réunions entre sa direction et les associations représentatives.

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**
**RESPECT – SANTÉ – NATURE**

**Combat pour les droits des usagers (2)**

- octobre 2023 : consultation d'un avocat afin de vérifier deux idées des MontAmis:
  - le Cahier des Charges – établi par la Socnat et la commune de Vendays-Montalivet en 2012 – serait encore valable
  - le CHM, serait une copropriété entre la Socnat et les propriétaires des bungalows et Mobil-Homes
- résultat : Ces deux idées ne nous donnent pas les moyens juridiques de mieux faire valoir nos droits.

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**
**RESPECT – SANTÉ – NATURE**

**Combat pour les droits des usagers (3)**

- février 2024 : lettre de l'avocate à la Socnat avec les revendications :
  1. Le droit d'information entre associations représentatives des bénéficiaires et la direction de la SOCNAT et l'élaboration et l'adoption par commun accord d'un cahier des charges pour les réunions d'échange sur le bilan de la saison, les principaux projets et investissement (Article 7).
  2. Le droit des bénéficiaires (les propriétaires de bungalows) à une information profonde et détaillée sur leurs redevances, y compris les investissements, et des comptes détaillés (Article 3) – la transparence sur l'utilisation de notre argent.
  3. Le droit des bénéficiaires au libre choix des prestations et fournisseurs d'électricité.
- Pas de réaction de la Socnat
- Signalement à la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) en mars et juillet 2024 – [la SOCNAT refuse d'y réagir.](#)

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**
**RESPECT – SANTÉ – NATURE**

**Combat pour les droits des usagers (4)**

- février 2024 : échange avec deux fédérations pour la défense des droits de propriétaires de mobil-homes, résultat :
  1. On pourrait faire ensemble, mais cela nécessiterait beaucoup de travail en plus pour les ressources humaines et financières faibles de RSN.
  2. Pas efficace sans l'appui des autres associations du CHM.
  3. Y a-t'il vraiment de l'intérêt chez les propriétaires et usagers du CHM vu le très faible retour de nos membres suite à notre information? Une seule personne s'est montrée intéressée à la question des droits des usagers.

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ****RESPECT – SANTÉ – NATURE****Non-coopération entre les associations du CHM (1)**

- Beaucoup d'usagers du CHM demandent pourquoi il y a 5 associations représentatives au lieu d'une seule ou d'une coopération étroite entre les associations
- Raisons: différentes histoires et cultures, échanger sur les différentes idées et approches
- But d'une coopération: réunir les forces afin d'avoir au moins une petite chance contre les actions souvent abusives de la Socnat
- Malheureusement notre proposition de coopération sur la question des droits des utilisateurs n'a généré aucune réponse des autres associations

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ****RESPECT – SANTÉ – NATURE****Non-coopération entre les associations du CHM (2)**

- Exception: le début de l'action commune contre une augmentation des prix de ramassage des ordures – demande d'une médiation avec le SMICOTOM
- Mais les deux mandatés par les associations pour les négociations ont refusé tout échange sur le sujet.
- Entre-temps le SMICOTOM a refusé une médiation et quelques associations ont lancé une procédure juridique – sans s'échanger avec RSN

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ****RESPECT – SANTÉ – NATURE****Pour l'amélioration des transports publics (1)**

- Depuis quelques années RSN milite pour une meilleure desserte du CHM par train et car.
- Grace à nous des cars passent devant le CHM pendant toute l'année et en été les correspondances avec le train ont été améliorées
- Après un renforcement des activités en 2022, RSN les a arrêtées en raison du faible intérêt des élu.e.s communaux et régionaux et des associations régionales contactées au sujet.
- Une table ronde annoncé par la Communauté des Communes n'a jamais eu lieu.
- L'horaire d'été 2023 et 2024 avec 3 à 4 trajets par jour dans les deux sens, tandis que la desserte de septembre à juin reste à 2 trajets vers Lesparre le matin et 2 trajets l'après-midi vers le CHM (seulement en semaine).

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ****RESPECT – SANTÉ – NATURE****Pour l'amélioration des transports publics (2)**

- Service de RSN pour les usagers du CHM :
  - informations détaillées et actuelles sur notre site web
  - tableaux actuels avec les correspondances entre Paris, Bordeaux, Lesparre et le CHM – à trouver à l'accueil du CHM et en ligne
- Pas encore publié sur le site du CHM, mais sur le site des Montafreunde.

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**

**RESPECT – SANTÉ – NATURE**



Correspondances Paris - Bordeaux - Lesparre - V.-Montalivet		valable du 08/07 - 31/08/2023															
TGV - TER - Car 712		Edition été 2023-3								selon les horaires des SNCF et CITRAM							
<b>Aller :</b>		Deutsche Fassung siehe Homepage.															
Gares et arrêts sélection		lundi à vendredi								sa							
Paris, gare Montparnasse		06:36 07:08 09:07 10:08 11:09 12:08 13:06								06:36 07:08 07:58 09:07 11:08 12:08 13:06							
Bordeaux, gare St-Jean		08:48 09:15 11:14 12:14 13:14 14:14 15:14								08:48 09:14 10:14 11:14 12:14 13:14 14:14 15:14							
<b>Jours de circulation</b>		lundi à vendredi								sa							
Bordeaux, St-Jean		07:58 08:58 09:56 12:00 12:58 13:59 14:51 15:51 16:57								07:58 08:58 10:11 10:56 12:00 13:59 14:00 15:59 16:58 18:57							
Bordeaux, Quinconces		07:50 1 1 1 1 1 1 1 1								1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1							
Pauillac, gare		09:05 1 10:02 11:05 13:05 14:05 15:45 16:01 20:05 21:02								09:05 10:02 11:05 12:02 13:05 15:45 16:01 11:05 18:05 20:05							
Lesparre, gare		09:20 09:25 10:17 11:20 13:20 14:20 15:20 16:27 20:24 21:17								09:20 10:17 11:20 12:17 13:20 15:20 16:17 11:20 18:20 20:20							
<b>Retour :</b>		samedi, dimanche et fêtes															
Gares et arrêts sélection		lundi à vendredi								samedi, dimanche et fêtes							
Montalivet, Front de Mer		06:50 09:44 11:25 19:44								09:44 11:25 19:44							
Montalivet, CHM		06:57 09:53 18:38 19:53 09:53								09:53 18:38 19:53							
Montalivet, avenue de l'Europe		07:06 10:01 18:46 20:01 10:01								10:01 18:46 20:01							
Vendays, Bourg		07:12 10:07 18:52 20:07 10:07								10:07 18:52 20:07							
Clayrac, Bourg		07:20 10:15 19:00 20:15 10:15								10:15 19:00 20:15							
Lesparre, St-Catherine (Carrefour)		07:36 10:31 19:16 20:31 10:31								10:31 19:16 20:31							
Lesparre, gare		07:45 10:40 19:25 20:40 10:40								10:40 19:25 20:40							
<b>Jours de circulation</b>		lundi à vendredi								sa							
Lesparre, gare		07:45 1 1 1 1 1 1 1 1								1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1							
Pauillac, gare		09:45 1 1 1 1 1 1 1 1								1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1							
Bordeaux, Quinconces		09:50 1 1 1 1 1 1 1 1								1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1							
Bordeaux, Quinconces		09:50 1 1 1 1 1 1 1 1								1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1							

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**

**RESPECT – SANTÉ – NATURE**



**Collecte des déchets au CHM (1)**

- Depuis 2022 le SMICOTOM refuse de collecter les ordures ménagères dans le CHM
- La Socnat s'est chargé de faire la collecte et demande 120€ par an de chaque propriétaire de bungalow et Mobil-Home
- RSN comme les autres associations ont conseillé les usagers de ne pas payer cette somme, parce que le calcul de la Socnat n'était pas compréhensible et il n'était pas clair si en revanche le TOM serait arrêté – et la SOCNAT a unilatéralement changé le contrat d'usager en incluant les frais de déchets.
- Entre-temps le TOM pour 2023 a été remboursé aux propriétaires de bungalows par les Finances Publiques.
- La taxe foncière pour 2024 ne contient plus le TOM.

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**

**RESPECT – SANTÉ – NATURE**



**Collecte des déchets au CHM (2)**

- Les associations du CHM et plusieurs usagers du centre ont décidé de poursuivre l'action juridique avec un avocat
- Une médiation entre les associations et le SMICOTOM a été tentée
- Nos buts pour cette médiation étaient :
  - Le rétablissement du service public dans le CHM
  - la non-création d'une zone spéciale pour le CHM avec des coûts élevés, mais son intégration dans la zone de Vendays-Montalivet.
- Après des mois d'atermoiements le SMICOTOM a finalement refusé la médiation
- Plusieurs associations sont en train de porter plainte

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**

**RESPECT – SANTÉ – NATURE**



**RSN communique avec les usagers du CHM**

- 2 « Apéros naturistes » en juin et en août
- 2 vides greniers en juillet
- Stand information au vide grenier du CHM
- Bulletins d'information
- Site internet et page Facebook
- L'Assemblée Générale

**RESPECT – SANTÉ – NATURE****Assemblée Générale ordinaire – élection du CA****Membres actuels :**

Michèle Dumontier  
 Nicola Frank (secrétaire)  
 Marc Galliot (trésorier)  
 Gérard Jeannot  
 Hannes Linck (président)  
 Hilary Price

**Membres confirmés après élection**

Michèle Dumontier  
 Nicola Frank  
 Marc Galliot  
 Hannes Linck  
 Hilary Price  
 tou.te.s avec 14 voix

Lors de la réunion du nouveau CA du même jour Hannes Linck a été élu président à l'unanimité, de même Nicola Frank secrétaire et Marc Galliot trésorier.

**RESPECT – SANTÉ – NATURE****Thèmes à soulever avec la SOCNAT/le directeur**

- L'amélioration de transport publics au CHM, un sujet auquel le nouveau directeur paraît s'intéresser
- le problème du 'village des jeunes' qui n'est plus accessible comme avant
- la nécessité d'avoir un médecin et un ostéopathe au CHM
- Le danger que représente le mauvais état des routes et chemins (ex. à Hawaï) notamment pour le cyclistes
- La réinstallation du drapeau noir qui indique si la mer monte ou descend (mesure de sécurité)

**RESPECT – SANTÉ – NATURE****Autres sujets à suivre**

- Suite au changement d'équipe de ANM et de Montafreunde une nouvelle tentative de discussion en vue d'une possible coopération, éventuellement avec un focus sur les sujets environnement, valeurs du naturisme/nudité
- L'enquête publique sur le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour le CHM qui intégrera le Cahier de Prescriptions techniques du CHM - <https://www.residents-chm.com/fr/actualit%C3%A9s/compte-rendu-reunion-plu>
- La collecte des déchets/SMICOTOM – y inclus le tarif pour les MH

**RESPECT – SANTÉ – NATURE****Merci pour votre participation et la bonne discussion !**

Toujours bien informé sur le CHM et les actions de RSN par

[www.respect-sante-nature.fr](http://www.respect-sante-nature.fr)

<https://www.facebook.com/RSN.CHM/>